

Avril 2007



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 2 du Projet d'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Onzième session ordinaire

Rome, 11-15 juin 2007

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRE

1. Élection du Président et des Vice-Présidents

Le Président sortant ouvrira la réunion et demandera que soient élus le nouveau Président et les Vice-Présidents. Depuis sa septième session ordinaire, la Commission élit un Bureau de sept membres, y compris le président, un de chaque région.

2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Le présent document contient le *Projet d'ordre du jour provisoire annoté et le calendrier provisoire*, qui seront soumis à la Commission pour examen.

A sa dixième session ordinaire, la Commission a examiné ses travaux futurs et a décidé que le Secrétariat, avec la coopération des services pertinents et des Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI) de la FAO, présentera un programme de travail pluriannuel à la présente session.

La structure de l'ordre du jour proposé est donc conçue pour faciliter le débat et l'adoption du programme de travail pluriannuel. Cela permettra à la Commission de définir les questions qu'elle pourrait vouloir traiter, afin de s'acquitter intégralement de son mandat et de les incorporer dans un programme de travail planifié.

Section I Elle contient un examen des programmes en cours de la Commission sur les ressources zoogénétiques et phytogénétiques, et sur le projet de Code de conduite sur les biotechnologies, dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;

Section II Elle examine la situation et les besoins d'autres secteurs des ressources génétiques intéressant l'alimentation et l'agriculture, conformément au mandat de la Commission, y compris l'application de l'approche écosystémique de l'alimentation et de l'agriculture et des questions de politiques internationales intersectorielles;

Section III Elle fournit des informations sur les politiques, programmes et activités de la FAO et d'autres organisations internationales, dans tous les secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que sur des questions intersectorielles;

Section IV Elle prévoit l'examen du projet de programme de travail pluriannuel

Section V sa mise en oeuvre.

La Commission pourrait juger utile d'établir un petit Comité chargé du programme de travail pluriannuel au commencement de la session, au titre de ce point de l'ordre du jour, pour se tenir au courant des diverses questions examinées par la Commission, et ajuster en conséquence le projet de programme de travail pluriannuel, y compris ses principaux objectifs et ses principales étapes, pour examen complet au titre du point 9 de l'ordre du jour. La Commission pourrait aussi confier cette tâche à son Bureau.

SECTION I: EXAMEN DES PROGRAMMES DE TRAVAIL EN COURS DE LA COMMISSION

3. Programme de travail sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

3.1 Progrès accomplis depuis la dixième session ordinaire de la Commission en matière de préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, et notamment le rapport *État des ressources zoogénétiques dans le monde*

a) *Rapport de la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

A sa septième session ordinaire, la Commission a mis en place un groupe de travail technique intergouvernemental subsidiaire sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, chargé d'examiner les questions auxquelles il sera fait référence de temps à autre.

A sa dixième session ordinaire, la Commission est convenue que le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques se réunira en 2006 pour examiner la version préliminaire de l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde*; examiner, évaluer et réviser, selon les besoins, les éléments constitutifs et les aspects opérationnels du Mécanisme de suivi proposé; examiner le rapport sur les résultats des consultations régionales; aider la Commission dans les préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, y compris la préparation du projet d'ordre du jour et du programme de la Conférence, et se pencher sur les progrès accomplis par la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage¹.

La quatrième session du Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques s'est tenue du 13 au 15 décembre 2006 et son *Rapport*² est à l'étude de la Commission.

¹ CGRFA-10/04/REP, paragraphe 61.

² CGRFA-11/07/3: *Rapport de la quatrième Session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.*

b) État d'avancement des préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques

La Commission, à sa dixième session ordinaire, a décidé que la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques se tiendrait en 2007. En 2005, le Directeur général a accepté l'offre du Gouvernement suisse d'accueillir la Conférence internationale sur les ressources zoogénétiques à Interlaken (Suisse) du 3 au 7 septembre 2007.

Le document, *État d'avancement des préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques*³ examine les progrès accomplis concernant les préparatifs de la Conférence, recense les résultats possibles de la Conférence et contient un projet d'ordre du jour provisoire. Il précise également les implications pour la Conférence des besoins financiers à satisfaire.

La Commission est invitée à examiner et à finaliser le projet de programme de la Conférence, y compris le projet d'ordre du jour et le calendrier provisoire, à traiter des besoins financiers et à donner des orientations concernant la poursuite des préparatifs de la conférence.

c) L'état des ressources zoogénétiques dans le monde

La Commission, à sa dixième session ordinaire, a décidé que *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde* devait être finalisé lors de la Conférence en 2007. Le document, *Progrès accomplis concernant la préparation de l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁴, décrit le processus de préparation qui a été suivi et trace dans les grandes lignes les étapes finales nécessaires pour sa présentation à la Conférence technique internationale. Le document, *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde – version définitive*⁵, contient le texte, finalisé sur la base des observations formulées par les Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques.

La Commission souhaitera peut-être demander au Secrétariat d'imprimer *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, pour le présenter à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques.

d) Projet d'Éléments d'un Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, y compris le projet de Déclaration d'Interlaken

À sa quatrième session, le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques a recommandé que, outre *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, un *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* soit adopté dans le cadre de la *Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques*. Le Groupe de travail a formulé une série de recommandations, concernant les éléments proposés du *Plan d'action mondial*, ainsi que la *Déclaration d'Interlaken*:

Priorités stratégiques pour l'action

Le Groupe de travail est convenu que le *Plan d'action mondial* devrait contenir les *Priorités stratégiques pour l'action*. Le document, *Projet de priorités stratégiques pour l'action pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁶ décrit le processus qui a été suivi pour préparer les *Priorités stratégiques pour l'action*, et indique les grandes lignes des nouvelles étapes pour leur

³ CGRFA-11/07/4.

⁴ CGRFA-11/07/5.

⁵ CGRFA-11/07/Inf.6.

⁶ CGRFA-11/07/6.

finalisation et leur adoption à la Conférence technique internationale, en tant qu'élément principal d'un *Plan d'action mondial*.

Le texte préliminaire des *Priorités stratégiques pour l'action*, tel que revu par le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques figure à l'*Annexe 1* de ce document. Toutefois, à la demande du Groupe de travail, son président a par la suite convoqué un groupe des Amis du Président en mars 2007, avec l'appui du Gouvernement suisse, qui a revu et peaufiné ce texte, afin de faciliter le travail de la Commission. Le texte préparé par les Amis du Président figure dans le document, *Projet de stratégies prioritaires pour l'action – Texte du président*.⁷

La Commission devra d'abord choisir l'un des deux textes des *Priorités stratégiques pour l'action* sur lequel travailler. Elle souhaitera peut-être ensuite le revoir, selon les besoins, et le transmettre pour adoption à la Conférence technique internationale, comme la base du *Plan d'action mondial*.

Mise en oeuvre et financement

Le Groupe de travail a recommandé que la Commission et la Conférence technique internationale décident si une aide financière supplémentaire est nécessaire⁸ et si le *Plan d'action mondial* doit comprendre une section sur la mise en oeuvre et le financement⁹.

Le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques a également examiné le rapport entre la *Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage* – que la Commission supervise – et le *Plan d'action mondial*. Le Groupe de travail a recommandé que la *Stratégie mondiale* demeure un programme technique, jusqu'à ce que l'appui du Programme ordinaire de la FAO disponible actuellement pour la mise au point ultérieure de la *Stratégie mondiale* passe au nouveau *Plan d'action mondial*.¹⁰ Le *Plan d'action mondial* remplacerait alors la *Stratégie mondiale*.

Les informations sur les activités pertinentes depuis la dernière session de la Commission figurent dans le document, *Progrès accomplis concernant l'application de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage*¹¹. Le document, *Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage*¹² résume l'histoire et les principales réalisations de la *Stratégie mondiale*, et invite la Commission à donner des orientations, à la lumière de l'adoption proposée d'un *Plan d'action mondial*.

Le document, *Mise en oeuvre et financement du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹³ contient le texte provisoire sur la mise en oeuvre et le financement qui aidera la Commission à examiner:

- le besoin et le contenu d'une section sur la mise en oeuvre et le financement dans le cadre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*; et
- comment des éléments constitutifs et des composantes de la *Stratégie mondiale* pourraient être insérés dans une section sur la mise en oeuvre et le financement.

⁷ CGRFA-11/07/Inf.8.

⁸ CGRFA-11/07/3, paragraphe 16.

⁹ CGRFA-11/07/3, paragraphe 27.

¹⁰ CGRFA-11/07/3, paragraphes 26-27.

¹¹ CGRFA-11/07/Inf.7.

¹² CGRFA-11/07/9.

¹³ CGRFA-11/07/7.

Projet de déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques

Le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques a accueilli avec satisfaction l'offre du Gouvernement suisse de préparer un projet de *Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques*, en collaboration avec la FAO, pour examen par la Commission. Le *Projet de déclaration* figure dans le document, *Projet de déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques*¹⁴. La Commission est invitée à le revoir, en vue de son adoption à la Conférence technique internationale.

3.2 Travaux futurs du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques et élection de ses membres

Le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques est composé de vingt-sept membres des diverses régions, élus à chaque session ordinaire de la Commission, et remplissant leurs fonctions jusqu'à la session ordinaire suivante. Les membres sont rééligibles. Un document d'information contient les statuts du Groupe de travail et la liste des membres élus à la dixième session ordinaire¹⁵. La Commission est invitée à élire les nouveaux membres du Groupe de travail.

À chaque exercice biennal, la Commission confie des tâches déterminées à ses Groupes de travail; elle est invitée à le faire pour le prochain exercice biennal.

4. Programme de travail sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

4.1 Progrès réalisés depuis la dixième session ordinaire de la Commission

a) Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dixième session ordinaire, la Commission a formulé des recommandations sur certains éléments du Système mondial de la FAO sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de donner des orientations et des avis, en particulier sur les activités entreprises par la FAO, y compris par l'intermédiaire de sa Commission, à l'appui du travail de l'Organe directeur du traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en rapport avec les éléments d'appui du traité, de fournir des orientations sur le suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*; et de donner des indications sur les activités de l'Organisation concernant le renforcement des capacités pour appuyer l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, moyennant des systèmes semenciers, la sélection végétale et l'amélioration génétique.

La troisième session du Groupe de travail sur les ressources phylogénétiques s'est tenue du 26 au 28 octobre 2005, et son *Rapport*¹⁶ a été soumis à la Commission pour examen.

¹⁴ CGRFA-11/07/8.

¹⁵ CGRFA-11/07/Inf.3.

¹⁶ CGRFA-11/07/10.

b) *Suite donnée aux recommandations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture concernant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

Le document, *Suite donnée aux recommandations de la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture concernant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁷ donne des informations sur l'évolution de la situation depuis la dixième session ordinaire de la Commission, et invite la Commission à formuler des orientations afin de faire progresser les travaux sur le Mécanisme de facilitation du *Plan d'action mondial*; un financement extrabudgétaire pour la surveillance de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*; la mise à jour et l'amélioration du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; la mise en place d'un réseau international des zones *in situ* sous les auspices de la FAO; des normes pour les banques de gènes; le renforcement des systèmes semenciers; l'amélioration de la sélection végétale; et la compilation et la diffusion de données relatives à la composition en éléments nutritifs de cultivars spécifiques.

Un document de fond sur la conservation *in situ* des plantes sauvages apparentées est disponible pour information de la Commission¹⁸. Le document analyse la possibilité d'établir un réseau de zones de conservation *in situ*, sur la base des zones protégées existantes.

c) *Progrès accomplis en matière de préparation du deuxième État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

À sa dixième session ordinaire, la Commission est convenue de mesures pour mettre à jour l'*État des ressources phytogénétiques dans le monde*, et a demandé à la FAO de réviser le calendrier prévu à cet effet, compte tenu que le deuxième *État des ressources phytogénétiques dans le monde* sera prêt en 2008. Un calendrier révisé a été présenté à la troisième session du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques.

Le document, *Progrès faits en matière de préparation du deuxième État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹⁹ contient des informations sur les progrès accomplis depuis la dernière session de la Commission, et propose des moyens de poursuivre ce travail. La Commission est invitée à donner des orientations concernant la finalisation du deuxième *État des ressources phytogénétiques dans le monde* et la mise à jour ultérieure du *Plan d'action mondial*.

4.2 Travaux futurs du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques et élection de ses membres

Le Groupe de travail est composé de vingt-sept membres des diverses régions, élus à chaque session ordinaire de la Commission, et remplissant leurs fonctions jusqu'à la session ordinaire suivante. Les membres sont rééligibles. Un document d'information contient les statuts du Groupe de travail et la liste des membres élus à la dixième session ordinaire²⁰. La Commission est invitée à élire les nouveaux membres du Groupe de travail.

À chaque exercice biennal, la Commission confie des tâches déterminées à ses Groupes de travail ; elle est invitée à le faire pour le prochain exercice biennal.

¹⁷ CGRFA-11/07/11.

¹⁸ Document de fond N°39: *In situ conservation of crop wild relatives: status and needs*.

¹⁹ CGRFA-11/07/12.

²⁰ CGRFA-11/07/Inf.4.

5. Rapport intérimaire sur le projet de *Code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

5.1 Progrès réalisés en ce qui concerne le projet de *Code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

À sa neuvième session ordinaire, afin d'éviter le chevauchement des efforts et de détecter les lacunes existantes, la Commission a demandé au Secrétariat de préparer une étude pour identifier ce qui a été fait dans d'autres instances, ce qui reste à faire, et quelles questions concernent la FAO, et en particulier sa Commission. Cette étude a été présentée à la dixième session ordinaire de la Commission²¹.

Lors de cette session, la Commission a identifié des domaines, à partir de ceux énumérés dans l'étude, comme les plus appropriés pour ses travaux futurs et a décidé qu'ils doivent être pris en considération durant la conception du programme de travail pluriannuel. Il s'agissait de: la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les centres d'origine et les collections *ex situ*; les biotechnologies appropriées qui s'appliquent aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture; les questions d'accès aux biotechnologies et de partage des avantages en découlant qui s'appliquent aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture; le renforcement des capacités nationales et la coopération internationale; les préoccupations relatives à la biosécurité et à l'environnement; les technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques; le flux de gènes d'OGM et la question de la responsabilité; et les mesures d'incitation pour promouvoir les biotechnologies appropriées²².

La Commission a également décidé de présenter l'étude pour examen à la session actuelle. Le document est donc présenté à nouveau sous le même titre, *Progrès réalisés en ce qui concerne le Projet de code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: questions de politique, lacunes et doubles emplois*²³.

Un aperçu de la recherche en génomique intéressant l'alimentation et l'agriculture est présenté dans le document de fond, *Génomique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*²⁴. Les divers effets que peuvent avoir les flux de gènes transgéniques sont examinés dans le document de fond, *Transgenic gene flow: a typology of its effects on the conservation and sustainable use of genetic resources* (Flux de gènes transgéniques: typologie de ses effets sur la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques)²⁵.

La Commission est invitée à fournir des orientations concernant le choix des questions à examiner, et sous quelle forme.

5.2 Principes directeurs pour l'élaboration des politiques des Centres du GCRAI face au risque d'une présence non délibérée de transgènes dans les collections *ex situ*

À sa dixième session ordinaire, la Commission a été informée que les Centres du GCRAI finalisaient les principes directeurs pour des politiques visant à prévenir l'introgession transgénique involontaire. La Commission a ensuite demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques d'examiner ce projet de principes directeurs.

²¹ CGRFA-10/04/13.

²² CGRFA-10/04/REP, paragraphes 80 et 82.

²³ CGRFA-11/07/13.

²⁴ Document de fond N°34.

²⁵ Document de fond N°35.

Le document, *Principes directeurs pour l'élaboration des politiques des Centres du GCRAI face au risque d'une présence non délibérée de transgènes dans les collections ex situ*²⁶ résume leur élaboration et l'état d'avancement de leur mise en oeuvre, et contient en annexe les *Principes directeurs*.

La Commission est invitée à donner des orientations sur la manière dont elle entend procéder en ce qui concerne les *Principes directeurs*.

SECTION II: AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX BIOTECHNOLOGIES RELEVANT DU MANDAT DE LA COMMISSION: SITUATION ET BESOINS

6. Questions sectorielles et intersectorielles

A sa dixième session ordinaire, la Commission a estimé que, à moyen et à long terme, elle doit remplir intégralement son mandat (« tous les éléments de la diversité biologique intéressant l'alimentation et l'agriculture » Résolution 3/95 de la Conférence), bien que la priorité immédiate doive consister à poursuivre les activités sur les ressources phyto- et zoogénétiques. Il a été demandé au Secrétariat de préparer un document sur la situation et les besoins des secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, autres que les plantes et les animaux, y compris les divers secteurs de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture, et l'approche agroécosystémique de la conservation des ressources génétiques et les questions intersectorielles, définissant les responsabilités des services compétents de la FAO et les domaines prioritaires pour l'action interdisciplinaire (DPAI) en la matière, et de le soumettre à la présente session.

Le document sur la situation et les besoins des secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, autres que les plantes et les animaux, y compris les questions intersectorielles, comprend cinq volets:

6.1 Ressources génétiques forestières

La Partie 1 du document concerne *Les ressources génétiques forestières dans le monde: situation et besoins*²⁷. Des informations plus détaillées figurent dans le document de fond, *Examen technique de la situation et des tendances des ressources génétiques forestières mondiales*²⁸. Le rapport d'une réunion récente du Groupe FAO d'experts des ressources génétiques forestières figure dans le document, *Rapport de la quatorzième session du Groupe FAO d'experts des ressources génétiques forestières*²⁹.

6.2 Ressources génétiques aquatiques

La Partie 2 du document porte sur *Les ressources génétiques aquatiques dans le monde: situation et besoins*³⁰. Des informations plus détaillées figurent dans le document de fond, *La situation et les tendances des ressources génétiques aquatiques: bases pour la politique internationale*³¹.

²⁶ CGRFA-11/07/14 Rév.1.

²⁷ CGRFA-11/07/15.1.

²⁸ Document de fond N°36.

²⁹ CGRFA-11/07/Inf.9.

³⁰ CGRFA-11/07/15.2.

³¹ Document de fond N° 37.

6.3 Microorganismes et insectes

La Partie 3 du document est intitulée *La biodiversité des microorganismes et des insectes pour l'alimentation et l'agriculture: situation et besoins*³². Des informations plus détaillées figurent dans le document de fond, *La gestion durable de la biodiversité pour le contrôle biologique dans l'alimentation et l'agriculture: situation et besoins*³³. Il y a lieu d'attirer l'attention sur le document, *Food, entomo-phytopathogenic and soil micro-organisms*³⁴ préparé et diffusé à la demande du Gouvernement italien et sur le document, *Importancia de los recursos genéticos microbianos: cuestiones emergentes identificadas en el Quinto Simposio de Recursos Genéticos para América Latina y el Caribe*,³⁵ préparé et diffusé à la demande du Gouvernement uruguayen. Le rôle de la diversité des pollinisateurs, sa valeur pour la production végétale et semencière et les ressources fourragères, et les menaces et les risques pour les services de pollinisation, sont examinés dans le document, *Pollinators: neglected biodiversity of importance to food and agriculture*³⁶.

6.4 Approche écosystémique de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture

La Partie 4 du document, *L'approche écosystémique appliquée à l'alimentation et à l'agriculture: situation et besoins*³⁷ fournit des informations générales sur l'approche écosystémique et sur les spécificités de son application à l'agriculture, aux forêts et aux pêches. Le document étudie comment l'approche écosystémique a été intégrée aux travaux de la FAO, et identifie les avantages de son application pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture. Il examine également les nombreux problèmes se posant pour l'application efficace de cette approche.

6.5 Questions de politiques internationales intersectorielles concernant les ressources génétiques

La Partie 5 du document, *Questions de politiques internationales intersectorielles concernant les ressources génétiques: situation et besoins*³⁸ donne un aperçu de l'état d'avancement du débat sur les politiques internationales concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Des informations mises à jour à la demande du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) pour un nouvel examen du brevet américain « U.S. Patent No. 5,894,079 (le haricot « Enola ») » figurent dans le document, CGRFA-11/07/Inf.10.

Pour ce qui concerne toutes ces questions, la Commission est invitée à donner des orientations quant aux activités qu'elle souhaite incorporer dans son programme de travail pluriannuel.

³² CGRFA-11/07/15.3.

³³ Document de fond N° 38.

³⁴ CGRFA-11/07/Circ.1.

³⁵ CGRFA-11/07/Circ.2.

³⁶ CGRFA-11/07/Inf.15.

³⁷ CGRFA-11/07/15.4.

³⁸ CGRFA-11/07/15.5.

SECTION III: SYNERGIES ET COOPÉRATION A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

7. Coopération avec d'autres organisations et accords internationaux

7.1 Mécanismes de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dixième session ordinaire, a estimé que les travaux entrepris pour la Commission et pour l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture devraient être complémentaires et optimiser le potentiel de synergie entre ces deux organes. La Commission a aussi exprimé son intention d'élaborer le Système mondial sur les ressources phytogénétiques – qui comprend divers éléments d'appui du Traité – par des moyens qui complèteraient les objectifs du Traité³⁹. L'Organe directeur du Traité, à sa première session en juin 2006, s'est félicité de l'offre faite par la Commission d'appuyer l'application du Traité grâce, notamment, à la poursuite de l'élaboration des éléments du Système mondial de la FAO sur les ressources phytogénétiques, dans le cadre du programme de travail pluriannuel de la Commission. L'Organe directeur a souligné la nécessité de mettre en place une collaboration étroite avec la Commission, et de promouvoir la cohérence et le soutien mutuel entre les deux organes, en particulier par l'échange d'informations, et que les deux Secrétariats travaillent en coopération⁴⁰.

Le document, *Mécanisme de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁴¹ invite la Commission à donner des orientations sur la manière dont elle souhaite renforcer la coopération et la synergie avec l'Organe directeur.

7.2 Coopération avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), notamment l'étude des premières conclusions de l'examen du programme de travail de la Convention concernant la diversité biologique agricole

La Commission, de par ses statuts, a pour mandat de « favoriser et superviser la coopération entre la FAO et d'autres organes internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'occupent de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques, notamment la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique [...], et [...] de veiller à mettre en place des mécanismes appropriés de coopération et coordination »⁴².

La Conférence des Parties à la Convention a, au fil des années, invité la FAO à entreprendre un certain nombre d'activités à l'appui de ses programmes de travail et des activités de fond sont en cours.

En mai 2005, la FAO a signé un protocole de coopération avec le Secrétariat et la CDB, inclus dans le document (*Protocole de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique*)⁴³.

À sa dixième session ordinaire, la Commission a souligné que la coopération mutuelle avec la Convention sur la diversité biologique devrait être renforcée dans le cadre de ses travaux futurs. Le document, *Coopération avec la Convention sur la diversité biologique*⁴⁴ donne une vue

³⁹ CGRFA-10/04/REP, paragraphes 18 et 19.

⁴⁰ IT/GB-1/06/ Rapport, paragraphes 42 et 43.

⁴¹ CGRFA-11/07/16.

⁴² CGRFA-11/07/Inf.2.

⁴³ CGRFA-11/07/Inf.11.

⁴⁴ CGRFA-11/07/17.

d'ensemble de la coopération avec la Convention. On y passe en revue les décisions pertinentes de la dernière session ordinaire de la Commission et les questions découlant de la huitième conférence des Parties à la Convention en 2006 et les mesures prises à cet égard. Le besoin d'une approche stratégique pour renforcer la coopération avec la CDB est souligné et plusieurs mécanismes de coopération sont étudiés, y compris la possibilité d'établir un Programme de travail conjoint sur la diversité biologique agricole entre la Commission et la Conférence des parties à la Convention. La Commission est invitée à donner des orientations sur toutes ces questions.

La Commission, à sa dixième session ordinaire, a recommandé à la FAO de travailler en coopération étroite avec le Secrétaire exécutif de la Convention et de jouer un rôle de premier plan dans l'examen approfondi du Programme de travail de la Convention concernant la biodiversité agricole. Des informations sont données sur les progrès accomplis dans l'examen du Programme de travail de la Convention sur la diversité biologique agricole, préparé par les services de la FAO, pour examen par la Commission dans le document, *Progrès accomplis dans la préparation de l'examen approfondi de la mise en oeuvre du Programme de travail sur la biodiversité agricole*⁴⁵.

7.3 Coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

La coopération entre l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et la FAO a commencé dans les premières années de la révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques, au moment même où le programme de travail de l'OMPI était élaboré. Depuis, les deux organisations ont mis en place des activités de coopération technique et des échanges d'informations sont en cours sur des questions techniques d'intérêt mutuel, chacune respectant les compétences de l'autre.

Le document, *Coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle*⁴⁶ fait le point sur les activités pertinentes de l'OMPI, présente les travaux en cours de l'OMPI et les instruments intéressant le débat et le programme de travail pluriannuel de la Commission et demande à la Commission des orientations sur la manière d'améliorer la coopération avec l'OMPI.

7.4 Rapports des organisations internationales sur les politiques, programmes et activités mis en oeuvre dans le domaine de la diversité biologique agricole

La Commission reçoit régulièrement des rapports des organisations internationales compétentes sur leurs politiques, programmes et activités intéressant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ces rapports contribuent à améliorer les connaissances dans ce domaine entre la FAO et sa Commission et d'autres organisations internationales, et à mettre en place des mécanismes appropriés de coopération et de coordination. La FAO a en conséquence invité à la présentation de ces rapports pour la présente session, et ceux déjà reçus ont été soumis à la Commission dans les documents, *Rapports d'organisations internationales sur leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole*; il s'agit notamment de rapports provenant de l'*Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales*⁴⁷; *Centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale*⁴⁸ et des rapports des *Organisations internationales non gouvernementales*⁴⁹.

⁴⁵ CGRFA-11/07/Inf.16.

⁴⁶ CGRFA-11/07/18.

⁴⁷ CGRFA-11/07/19.1 et CGRFA-11/07/19.1 Add.1.

⁴⁸ CGRFA-11/07/19.2.

⁴⁹ CGRFA-11/07/19.3.

À sa neuvième session ordinaire, la Commission a proposé que, lors des prochaines sessions, des occasions soient créées de stimuler une interaction plus étroite entre les membres et les organisations internationales qui prennent part aux efforts de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique agricole. Le calendrier proposé a pris en compte cette considération lors de sa session du jeudi 14 juin.

8. Examen des politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole pour l'alimentation et l'agriculture

La FAO fait régulièrement rapport sur ses programmes, politiques et activités dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, de façon que la Commission puisse donner des orientations. À sa sixième session, la Commission a demandé que ce point soit régulièrement inscrit à l'ordre du jour de ses sessions ordinaires. Ces renseignements sont fournis dans le document, *Rapport sur les politiques, programmes et activités de la FAO concernant la diversité biologique agricole*:

- Dans la partie *Questions sectorielles*⁵⁰, des informations sont données sur les programmes et activités de la FAO concernant un certain nombre d'éléments de la diversité biologique agricole: cultures; animaux; forêts; pêches; biotes du sol et microorganismes intéressant la transformation des aliments.
- Dans la partie *Questions intersectorielles*⁵¹, sont décrits les programmes d'activité pertinents de la FAO sur le développement durable, la nutrition, les questions économiques et sociales, les questions juridiques et l'information.
- Dans la partie, *Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI)*⁵² sont décrits les domaines concernant la diversité biologique agricole.

SECTION IV: ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA COMMISSION

9. Programme de travail pluriannuel de la Commission

La Commission, à sa dixième session ordinaire, est convenue que le Secrétariat, avec la coopération des services compétents et des DPAI de la FAO, devrait soumettre un projet de programme de travail pluriannuel à cette session, pour examen. Ont pris part à sa préparation les groupes régionaux et les groupes de travail techniques intergouvernementaux sur les végétaux et les animaux dans leurs domaines d'expérience respectifs.

Le document, *Programme de travail pluriannuel de la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁵³ fournit des informations sur le processus suivi pour la préparation du projet de programme de travail pluriannuel. Il examine le rôle de ce programme, en tant qu'outil de planification pour la Commission pour une période de cinq sessions consécutives (c'est-à-dire dix ans). Il suggère les principaux thèmes que la Commission pourrait souhaiter aborder dans son programme de travail pluriannuel, en tenant compte des idées proposées durant le processus consultatif. Il est demandé à la Commission de fournir des orientations pour la mise au point définitive des principaux objectifs et des principales étapes proposés pour son programme de travail pluriannuel durant la présente session, à partir des

⁵⁰ CGRFA-11/07/20.1.

⁵¹ CGRFA-11/07/20.2.

⁵² CGRFA-11/07/20.3.

⁵³ CGRFA-11/07/21.

éléments présentés ici. En finalisant les principaux objectifs et les principales étapes, la Commission souhaitera peut-être tenir compte des recommandations du Comité du programme de travail pluriannuel, si ce Comité a été établi.

SECTION V: MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

10. Les ressources humaines et financières de la FAO pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel

La Commission, à sa dixième session ordinaire, a demandé au Secrétariat de préparer une analyse succincte des ressources humaines et financières disponibles à la FAO pour appuyer des travaux sur les différents secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et d'identifier les lacunes. Cette analyse est présentée dans le document, *Analyse des ressources humaines et financières disponibles à la FAO à l'appui des activités dans les divers secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁵⁴.

La Commission souhaitera peut-être insister sur l'importance de dégager des ressources budgétaires et extrabudgétaires adéquates pour des secteurs clés des ressources génétiques d'une manière stratégique au cours des prochaines années.

11. Rationalisation des opérations de la Commission

À sa dixième session ordinaire, la Commission a demandé au Secrétariat et au Bureau de cette session d' « examiner la manière d'améliorer l'efficacité et l'efficience des travaux de la Commission et lui faire rapport à ce sujet »⁵⁵. Le document, *Rationalisation des opérations de la Commission pour la mise en oeuvre du programme de travail pluriannuel*⁵⁶ répond à cette demande.

La Commission souhaitera peut-être envisager de rationaliser ses opérations actuelles afin de mettre en oeuvre plus efficacement son programme de travail pluriannuel et décider si le Secrétariat devrait préparer, sur la base des discussions de la Commission à cette session, un projet de règle de procédure, pour examen de la Commission à sa douzième session ordinaire.

12. Questions diverses**13. Date et lieu de la prochaine session ordinaire de la Commission****14. Adoption du rapport**

⁵⁴ CGRFA-11/07/22.

⁵⁵ CGRFA-10/04/REP, paragraphe 91.

⁵⁶ CGRFA-11/07/23.

CALENDRIER PROVISOIRE

Heure	Point	Titre	Documents de travail
Lundi 11 juin 2007 matin			
10 heures – 12 heures	1	Élection du Président et des Vice-Présidents	
12 heures – 13 heures	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA-11/07/1 CGRFA-11/07/2
Lundi 11 juin 2007 après-midi			
<i>SECTION I: EXAMEN DES PROGRAMMES DE TRAVAIL EN COURS DE LA COMMISSION</i>			
15 heures – 18 heures	3	Programme de travail sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
		3.1 Progrès accomplis depuis la dixième session ordinaire de la Commission en matière de préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, et notamment le rapport <i>État des ressources zoogénétiques dans le monde</i>	CGRFA-11/07/3 CGRFA-11/07/4 CGRFA-11/07/5 CGRFA-11/07/6 CGRFA-11/07/7 CGRFA-11/07/8 CGRFA-11/07/9
Mardi 12 juin 2007 matin			
9 h 30 – 12 h 30	3	Programme de travail sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (suite)	
		3.1 Progrès accomplis depuis la dixième session ordinaire de la Commission en matière de préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques (suite)	
		3.2 Travaux futurs du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques et élection de ses membres	

Mardi 12 juin 2007 après-midi			
15 heures – 18 heures	4	Programme de travail sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
		4.1 Progrès réalisés depuis la dixième session ordinaire de la Commission	CGRFA-11/07/10 CGRFA-11/07/11 CGRFA-11/07/12
		4.2 Travaux futurs du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques et élection de ses membres	
Mercredi 13 juin 2007 matin			
<i>SECTION II: AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX BIOTECHNOLOGIES RELEVANT DU MANDAT DE LA COMMISSION: SITUATION ET BESOINS</i>			
9 h 30 – 10 h 30	5	Rapport intérimaire sur le projet de <i>Code de conduite sur les biotechnologies</i> , dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
		5.1 Progrès réalisés en ce qui concerne le projet de <i>Code de conduite sur les biotechnologies</i> , dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-11/07/13
		5.2 Principes directeurs pour l'élaboration des politiques des Centres du GCRAI face au risque d'une présence non délibérée de transgènes dans les collections <i>ex situ</i>	CGRFA-11/07/14 Rév.1
10 h 30 – 12 h 30	6	Questions sectorielles et intersectorielles	
		6.1 Ressources génétiques forestières	CGRFA-11/07/15.1
		6.2 Ressources génétiques aquatiques	CGRFA-11/07/15.2

Mercredi 13 juin 2007 après-midi			
15 heures – 18 heures	6	Questions sectorielles et intersectorielles, <i>suite</i>	
		6.3 Microorganismes et insectes	CGRFA-11/07/15.3
		6.4 Approche écosystémique de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-11/07/15.4
		6.5 Questions de politiques internationales intersectorielles concernant les ressources génétiques	CGRFA-11/07/15.5
Jeudi 14 juin 2007 matin			
<i>SECTION III: SYNERGIES ET COOPÉRATION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE</i>			
9 h 30 – 11 heures	7	Coopération avec d'autres organisations et accords internationaux	
		7.1 Mécanismes de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-11/07/16
		7.2 Coopération avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), notamment l'étude des premières conclusions de l'examen du programme de travail de la Convention concernant la diversité biologique agricole	CGRFA-11/07/17
		7.3 Coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	CGRFA-11/07/18
		7.4 Rapports des organisations internationales sur les politiques, programmes et activités mis en œuvre dans le domaine de la diversité biologique agricole	CGRFA-11/07/19.1 CGRFA-11/07/19.2 CGRFA-11/07/19.3

11 heures – 12 h 30	8	Examen des politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-11/07/20.1 CGRFA-11/07/20.2 CGRFA-11/07/20.3
------------------------	---	---	--

Jeudi 14 juin 2007
après-midi

SECTION IV: ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA COMMISSION

15 heures – 16 h 30	9	Programme de travail pluriannuel de la Commission	CGRFA-11/07/21
------------------------	---	---	----------------

SECTION V: MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

16 h 30 – 17 h 45	10	Les ressources humaines et financières de la FAO pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel	CGRFA-11/07/22
----------------------	----	---	----------------

	11	Rationalisation des opérations de la Commission	CGRFA-11/07/23
--	----	---	----------------

SECTION V: AUTRES QUESTIONS

17 h 45 – 18 heures	12	Questions diverses	
------------------------	----	--------------------	--

	13	Date et lieu de la prochaine session ordinaire de la Commission	
--	----	---	--

Vendredi 15 juin 2007
après-midi

15 heures – 18 heures	14	Adoption du rapport	
--------------------------	----	---------------------	--